

C. 177-55

220

△

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, tendant à modifier l'article 2075 du Code civil (Dation en nantissement des fonds de commerce). (N° 24, session extraordinaire de 1897.)

Nommée le 26 novembre 1897.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : TILLAYE.
- 2<sup>e</sup> — DIANCOURT.
- 3<sup>e</sup> — THÉODORE GIRARD.
- 4<sup>e</sup> — MAXIME LECOMTE.
- 5<sup>e</sup> — MARQUIS.
- 6<sup>e</sup> — MAZEAU.
- 7<sup>e</sup> — PAUL STRAUSS.
- 8<sup>e</sup> — ALEXANDRE LEFÈVRE.
- 9<sup>e</sup> — LÉOPOLD THÉZARD.



Séance du 3 X<sup>bre</sup> 1897

La séance s'ouvre à deux heures.

M. Mazeau et autres Présidents et M. Paul Strauss Secrétaire  
des commissions, exposent à l'un de vote l'opinion de leurs  
bureaux, leur personnel.

M. Tillage a approuvé le ~~projet~~ projet soumis de lui dont le  
principe lui paraît excellent.

M. Dineourt a été le candidat, mais, comme il expose  
le désir de voir sauvegarder les droits de ses, il n'est choisi par  
son bureau.

M. Masson demande à être élu.

M. Margon dit qu'il n'a rien de mieux, mais qu'il  
est favorable au principe.

M. Th. Girard est également favorable.

M. Alexandre Leprieux est tout à fait partisan du projet.

M. le Ministre Président Margon est favorable au principe de la  
publicité, mais il doute de ses effets. La réforme n'est pas  
possible à la fois, il est même venu quelle interviendrait dans  
la Cour de Commerce; il critique la forme de l'arrêté.

M. Paul Strauss est favorable sans réserves à la mesure.

M. Thérès est favorable au projet de loi.

M. Margon explique la garantie de la publicité fait  
exclusivement défaut, sauf pour Paris, et ce qui concerne  
le projet des fonds de Commerce.

M. Thérès répond aux objections de M. Margon.

M. Th. Girard parle sur les avantages de la publicité  
vis-à-vis des tiers.

M. Dineourt s'excuse de ne pas être présent et dit  
qu'il fera une rédaction de la loi.

M. Mazeau vote pour la loi de la  
publicité.

La séance est levée à trois heures moins le quart.

Le Président  
E. Mazeau

Le Secrétaire  
Paul Strauss

Séance du 16 X<sup>6</sup> - 1897

La séance ouverte à 8 h. 40 sous la présidence de M. Marguer...

M. le Président rappelle l'état de la question, il demande à la Commission entend opérée le rattachement de la loi au Code de Commerce ou bien à elle dénie en dépit de ses imperfections de forme, accepte le projet tel qu'il est par la Chambre.

En tout cas, il donne un nouveau vote concernant quelques-unes de ses imperfections ajoutant vis-à-vis notre travail à un mot adjectif utilité et remplaçant le mot de par le mot expliqué.

M. Théron pour qu'il convint de ne pas se préoccuper particulièrement de la copie des fonds de commerce, il accepte la rédaction de M. Marguer le Président Adjoint.

M. Théron et désigne le Commissionnaire rapporteur

Le Président  
C. Marguer

Le secrétaire  
Danejwan

Séance du 23 X<sup>e</sup> 97.

Sur Commission de la séance du 16 X<sup>e</sup> 97

Par M. Méridan et M. Marguer.

M. Théron donne lecture de son rapport, qui est adopté par la Commission.

Le Président  
C. Marguer

Le secrétaire

